« Procédure de vente »

Vente aux enchères privées de l'ancienne bergerie et habitation du Cerneux-Veusil

- 1° Une visite libre et sans inscription est possible le samedi 26 juin 2021 de 10h à 12h et le mercredi 30 juin 2021de 16h à 18h.
- 2° Le bâtiment est vendu en l'état et sans garantie.
- 3° Le prix de base de la mise minimale est de Fr. 250'000.- correspondant à la valeur vénale du bâtiment, selon le dossier d'estimation.
- 4° Les frais de notaire et ceux relatifs à la transaction sont à charge de l'acquéreur
- 5° L'offre est à établir exclusivement à l'aide du document séparé « Offre bergerie Le Cerneux-Veusil » *(en format word)*
- 6° Elle sera adressée en courrier recommandé à l'adresse suivante Conseil communal de Muriaux Muriaux 31 - 2338 Muriaux avec la mention « Bergerie Le Cerneux-Veusil ».
- 7° L'offre devra parvenir au Conseil communal jusqu'au vendredi 16 juillet 2021 (cachet du timbre postal faisant foi)
- 8° Les acquéreurs des offres retenues seront par la suite convoqués à une vente aux enchères privées qui sera instrumentée par un notaire.
- 9° Les conditions de vente établies par le notaire, seront annexées à la convocation.

Conseil communal Muriaux